

QU'EST-CE QUE LES PAPILOMAVIRUS HUMAINS ?

Les papillomavirus humains (HPV) sont des **virus très fréquents** qui peuvent infecter aussi bien les **hommes** que les **femmes**.

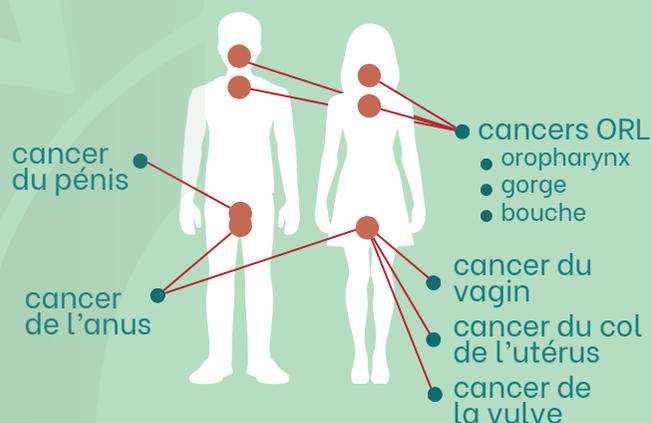


Ils se transmettent principalement par contact de peau à peau, souvent lors de **relations sexuelles**.

Souvent, les infections à HPV ne montrent **aucun symptôme et si elles ne sont pas traitées, certaines de ces infections peuvent évoluer en cancers**.

Le HPV peut également provoquer des verrues génitales, qui sont bénignes.

QUELS SONT LES CANCERS LIÉS AU HPV ?



LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS EST LE SEUL CANCER QUI PEUT ÊTRE ÉLIMINÉ GRÂCE À LA VACCINATION CONTRE LE HPV.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **80%** des hommes et des femmes sont exposés aux HPV au cours de leur vie.
- Une **protection proche de 100%** quand la vaccination est réalisée avant le début de la vie sexuelle.
- En moyenne, **40 cas de cancers** liés aux HPV sont diagnostiqués chaque année.

À QUI S'ADRESSER ?

Vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la vaccination HPV ?

Parlez-en à un professionnel de santé de votre structure de soins de proximité (dispensaire, infirmerie, hôpital...)

Contact : Direction de la santé

tél. : +(689) 40 46 61 00

TOUT SAVOIR SUR LA VACCINATION CONTRE LES PAPILOMAVIRUS HUMAINS (HPV)



POURQUOI SE FAIRE VACCINER ?

Se faire vacciner permet d'**éviter les infections HPV, de protéger sa santé et celle des autres, et de prévenir certains cancers.**

Les vaccins prescrits sont entièrement **pris en charge par la Direction de la santé pour les filles et les garçons de 11 à 14 ans.**

Le vaccin contre le HPV est utilisé avec succès depuis **2006 dans le monde entier**, offrant des années de recul sur son efficacité et sa sécurité.

**LA VACCINATION ANTI-HPV,
UN BOUCLIER CONTRE LES CANCERS**

QUI EST CONCERNÉ PAR LA VACCINATION CONTRE LE HPV ?

La vaccination contre le HPV est conseillée avant le **début de l'activité sexuelle**, pour une protection optimale.

Elle n'est pas obligatoire mais **recommandée pour les filles et les garçons dès l'âge de 11 ans.**

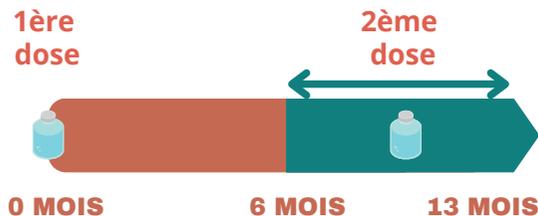
Un rattrapage est possible jusqu'à 26 ans pour les adolescents et jeunes adultes, mais il n'est pas pris en charge.

SCHÉMA VACCINAL EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



2 doses

pour les garçons et filles de 11 à 14 ans révolus (jusqu'à la veille de leur 15ème anniversaire)



La 2ème dose doit être administrée entre 6 mois et 13 mois après la 1ère dose.

Il est essentiel de respecter le schéma vaccinal pour assurer une protection maximale. Si une dose est manquée, consultez un professionnel de santé pour savoir quand rattraper la dose manquée.

En cas de retard, il n'est généralement pas nécessaire de recommencer le schéma vaccinal complet, mais il est important de recevoir toutes les doses prévues.

LES ÉTAPES DE LA VACCINATION CONTRE LE HPV :



Mon enfant consulte un professionnel de santé d'une **structure de soins de la Direction de la santé** (dispensaire, infirmerie, hôpital) qui organise la commande du vaccin anti-HPV et fixe un rendez-vous pour la vaccination.



Le jour du rendez-vous, je retourne chez mon professionnel de santé pour faire **vacciner mon enfant.**

Il existe **2 parcours de vaccination contre le HPV en Polynésie.**

- Ce dépliant présente celui réalisé dans une structure de la Direction de la santé, où le professionnel commande et administre le vaccin.
- L'autre parcours nécessite une ordonnance médicale pour retirer gratuitement le vaccin en pharmacie avant la vaccination.

Parlez-en avec un professionnel de santé.